





Le Crépuscule de la Monarchie ou le sacrifice des Gardes suisses

*Pour Camille-Charme
et Julien-Ethan*

Alain-Jacques Tornare

Le Crépuscule de la Monarchie ou le sacrifice des Gardes suisses

10 août 1792



ÉDITIONS
CABÉDITA
2016

REMERCIEMENTS

Nombreux ont été ceux qui ont accompagné, enrichi, supporté cette œuvre de longue haleine. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés :

Gillian Simpson, Eveline Maradan-El Bana, Catherine Minck, Michelle Biget, Benoît de Diesbach Belleruche, Thierry Claeys, Hubert Foerster, Jean-Daniel Dessonnaz, Pascal Pouly, Émile Joyet, Valentine Brodard, Laure Eynard, Anselm Zurfluh, le général Jean-Philippe Ganascia, Giles Tournier descendant d'Affry.

L'auteur et l'éditeur tiennent à exprimer leur vive reconnaissance à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport de l'État de Fribourg, pour le soutien qu'elle a apporté afin de favoriser la réalisation et la parution de cet ouvrage.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH

Couverture :

Prise du palais des Tuileries, cour du Carrousel, 10 août 1792.
Combat entre les sections parisiennes et les Gardes suisses.

MV5182. Bertaux Jacques (vers 1745-1818).

Photo © RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Gérard Blot

© 2016. Éditions Cabédita, route des Montagnes 13 – CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet : www.cabedita.ch
ISBN 978-2-88295-768-9

*Jamais, depuis, aucun de mes champs de bataille
ne me donna l'idée d'autant de cadavres que m'en
présentèrent les masses de Suisses.*

Napoléon Bonaparte,
Mémorial de Sainte-Hélène par le comte de Las Cases,
Paris, 1824, t. V.





Préface

HONNEUR ET FIDÉLITÉ

En scrutant ce vendredi 10 août 1792 avec rigueur et expertise, Alain-Jacques Czouz-Tornare propose une lecture détaillée, mais à chaque instant captivante, d'un événement doublement marquant. Pour bouleversante que soit la célèbre allégorie du Lion de Lucerne, le Dix-Août ne fut pas qu'une journée dramatique parmi d'autres. Cette date révèle surtout, sous la plume de l'historien, des contours complexes, aboutissant à des conséquences dévastatrices tant pour le sort déjà précaire d'une monarchie française pourtant millénaire que pour celui du service *avoué* tel qu'il fut pratiqué par les Suisses dès le lendemain de la bataille de Saint-Jacques-sur-la Birse.

*

Les événements de cette journée sanglante méritent une analyse circonstanciée, impartiale, de peur que, par idéologie, ne soit enjolivée la brutalité des insurgés, ou exagérément fantasmée la noblesse d'âme du mercenaire suisse, dont la nature de l'engagement fait aujourd'hui l'objet de controverses. Précisément, à ceux que dérange une analyse critique de cette forme d'enrôlement, il convient de rappeler qu'hier déjà des figures à l'autorité morale aussi indiscutable que Nicolas de Flue ou le réformateur Zwingli décriaient le principe du mercenariat. Il finira par disparaître avec la Constitution de 1848.

*

Gardons-nous pour autant de jeter le bébé avec l'eau du bain en faisant à tort grief aux soldats piégés, abandonnés et finalement sacrifiés du régiment d'Affry, mis en charpie sous les coups des révolutionnaires, d'un système au mieux perçu comme anachronique, au pire comme immoral. Il est juste, au contraire, d'évoquer leur mémoire sous l'enseigne de la devise « Honneur et Fidélité » brodée sur leur bannière. Loin d'être une formule creuse, ces mots attestent clairement la bravoure et l'esprit de sacrifice qui ont toujours guidé les Suisses au service des puissances étrangères. Aujourd'hui encore, que nos troupes opèrent sur



leur propre territoire ou dans le cadre de missions de maintien de la paix hors des frontières, il est essentiel que ces valeurs servent de référence à leurs interventions.

*

La parution de ce livre concorde aussi, clin d'œil des circonstances, avec le cinq centième anniversaire de la signature du traité dit de « paix perpétuelle » entre les XIII cantons confédérés, leurs alliés et François I^{er} au lendemain de la bataille de Marignan, important accroc dans une coopération militaire jusque-là fidèle, harmonieuse et fructueuse entre les Suisses et le royaume de France. Cette coïncidence doit être l'occasion de souligner, au-delà des vicissitudes de l'histoire, la vigueur et la multiplicité des liens, notamment militaires, qu'entretient notre pays avec son grand voisin hexagonal.

*

En consacrant au sacrifice des gardes suisses un ouvrage intitulé *Le Crépuscule de la Monarchie*, l'auteur met paradoxalement en pleine lumière des qualités qui distinguent le métier des armes de la vulgaire soldatesque. En ce sens, il faut se souvenir du 10 août 1792 comme d'un témoignage héroïque de grandeur et de courage. « Dans le capital moral d'un peuple, rien ne se perd des peines de ses soldats », écrivait le général de Gaulle dans ses *Mémoires de Guerre*. Il est bon que l'historien, éclairant certains paroxysmes, nous aide à nous en souvenir.

Guy Parmelin

Conseiller fédéral

Chef du Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports

Introduction

La journée du 10 août n'a pas intéressé les auteurs qui recherchent constamment des faits qui s'inscrivent dans une mécanique explicative bien huilée sur le plan idéologique. Il s'avère que ce qui s'est réellement passé le 10 août est plus que dérangeant par ses composantes et ramifications tant pour la gauche que pour la droite. Les événements gênants ont leur charme et les faits sont parfois si têtus qu'ils peuvent en rabattre aux récits les plus touffus ou plutôt étouffants. Chacun a sa petite théorie, sa vérité sur la tragédie qui accompagne la chute de la royauté en France et tant pis pour celui qui tente, preuves à l'appui, d'affronter deux siècles de croyances manipulées, de surinvestissement idéologique à l'égard d'un événement fortement dosé sur le plan de la mythification, dont le maltraitement ne laisse aucune place à la recherche historique, à l'étude dépassionnée des faits. Tentons pourtant l'impossible, un peu comme ceux qui se défendirent un jour d'été contre tout un peuple marchant sur un palais. La journée du 10 août 1792, l'une des plus spectaculaires séquences dramatiques de l'histoire des relations franco-suisse, se nomme sobrement « prise des Tuileries » en France et plus crûment « massacre des Gardes suisses » au pays de Guillaume Tell. Cet *accroc* à la Paix perpétuelle, cette blessure profonde dans l'amitié franco-suisse met brutalement fin à treize siècles de monarchie en France. Ce jour marqua aussi le commencement de la fin pour l'ancienne Confédération helvétique et, dans son histoire, s'inscrivit comme l'un des faits d'armes les plus spectaculaires¹. Et l'un des plus singuliers également. En focalisant sa haine contre ces étrangers à la Nation, le peuple fit d'eux le symbole de la fragilité du pouvoir royal réduit à s'appuyer sur ceux qui n'étaient pas ses sujets. Le massacre des Gardes suisses à la Saint-Laurent est le dénouement tragique d'une crise ouverte depuis le début de la Révolution, mais qui couvait depuis si longtemps qu'elle paraissait inhérente à la présence même des Suisses en France. Ce ne sont pourtant pas des mercenaires, utilisables par le roi comme bon lui semble, selon son bon plaisir. Le régiment des Gardes suisses maintenu, malgré les sollicitations des royalistes les plus déterminés, dans une position léga-

liste et attentiste par son colonel, Louis-Augustin d'Affry (1713-1793), administrateur des troupes suisses, va devoir assumer la mission impossible de défendre les Tuileries, lors d'une sorte de baroud d'honneur de la monarchie. Ce sera le plus grand tournant de la Révolution française. De part et d'autre du Jura, plus rien ne sera jamais comme avant !

Que s'est-il passé le 10 août ?

À CHACUN SON RÔLE

D'un côté ce qu'il reste du camp royaliste fidèle à Louis XVI, marginalisé à force de jouer la politique du pire. Du côté du roi, il n'y a ni plan d'action, ni de commandement unique et encore moins de volonté pour le premier concerné. Depuis longtemps, Louis XVI est absent de son rôle. Vide également dans le camp modéré hors course depuis le déclenchement de la guerre et surtout en raison de l'hostilité constante de la cour à son égard, seuls les plus exaltés et mystiques se pressent encore autour du roi qu'entoure surtout sa Garde suisse, la seule force organisée sur laquelle il peut réellement compter depuis le licenciement de la garde constitutionnelle. Ceux-là croient encore au miracle. Leur Dieu ne peut abandonner le roi très chrétien. Ce dernier n'est sûr que de quelques compagnies de la Garde nationale, laquelle sera d'ailleurs privée de son chef Mandat massacré avant même le début du combat. L'unanimité ne règne même pas au sein du régiment des gardes. À y regarder de plus près, au moment du 10 août, le corps des officiers suisses est divisé quant à la démarche à suivre et nombre d'entre eux sont tout simplement absents ce jour-là, ce qu'occultent naturellement les auteurs qui plus tard vanteront la conduite héroïque de leurs compatriotes. Il n'y eut d'ailleurs pas d'un côté des patriciens royalistes et de l'autre des soldats sympathisants de la Révolution, puisque des officiers se montrèrent sensibles aux idées nouvelles. Inversement, durant les mois qui précèdent la tragédie du 10 août, les incidents qui surviennent avec la population locale montrent assez bien que de simples gardes pouvaient être de fervents contre-révolutionnaires. D'où une pyramide politique assez bizarre, la stratification ne se faisant pas à l'horizontale, mais de biais.

Rares sont les Français qui connaissent le rôle exact joué par la Suisse et les Suisses dans leur histoire. Et pour cause : il n'en ressort rien de bien valorisant et flatteur pour les protagonistes français de cette journée à nulle autre pareille. Louis XVI s'est caché derrière ses habits

rouges tel un torero figé derrière sa muleta, attisant l'animosité de ses adversaires, lesquels ont massacré la vérité historique aussi bien que les Suisses placés devant eux. On devine aisément la suite ! Dans les grands ouvrages français, les soldats suisses sont cités pour l'anecdote et en guise de fond d'écran... de fumée.

Depuis le déclenchement de la guerre, le 20 avril 1792, la chute de la monarchie est un impératif catégorique pour les révolutionnaires et il est plus que temps d'en finir par la force, la manifestation du 20 juin n'ayant rien donné, faute d'avoir dégénéré en bain de sang. Pour légitimer le renversement du roi des Français, il faut y mettre les formes. D'abord parlementaires, mais les choses traînent en longueur et le temps presse avec des ennemis extérieurs qui s'enfoncent toujours plus dans le territoire français. Il ne faut à aucun prix laisser apparaître le débonnaire Louis XVI comme une innocente victime de la vindicte populaire, mais faire de l'événement un sursaut salutaire de la Nation. Les Suisses vont puissamment contribuer à leur corps défendant (au propre comme au figuré) à étayer cette manière de procéder et offrir à l'histoire, tout comme le 14 juillet 1789 lorsqu'ils avaient défendu la Bastille, une journée révolutionnaire spectaculaire et irréversible. L'autorité municipale aurait pu s'abstenir d'autoriser la venue en renfort de 600 Gardes suisses au cœur de Paris, puisque ceux-ci ne pouvaient intervenir que sur réquisition de la Municipalité. Les républicains vont piéger dans Paris un régiment suisse bien démuni, pour pouvoir détrôner le roi Louis XVI et instaurer la République. La présence aux Tuileries de cet élément officiel de la défense militaire des corps constitués, de fait l'ultime réserve de la royauté, pour la tenir à l'abri des attaques, représente en fait un piège mortel pour le roi. Le 8 août 1792, le régiment suisse comprenait encore en principe environ 1500 hommes répartis en un état-major et quatre bataillons : le 1^{er} rue Grange Batelière dans Paris, le 2^e à Rueil, les 3^e et 4^e à Courbevoie. Cependant, leurs effectifs avaient cessé de se renouveler. Bien des gardes et des officiers étaient en congé. Près de 300 étaient indisponibles, dispersés pour la protection des casernes, des châteaux ou en divers postes parisiens. Trois cents autres venaient d'être envoyés en Normandie. Le souverain a en effet consommé sa propre ruine en éloignant une partie du régiment, dernier rempart du trône, mécontentant les Suisses les plus fidèles sans pour autant désarmer l'opposition.

Avant le 8 août, seules deux compagnies de gardes sont en faction permanente aux Tuileries. La Municipalité de Paris autorise fort opportunément l'entrée de 600 gardes dans la capitale dans la nuit du 8 au



9 août – appelés de toute urgence en renfort à Paris – afin qu'ils soient assez nombreux pour entraîner cette « journée de l'instinct », selon le mot de Quinet, journée résultant d'un réflexe de défense révolutionnaire. Avant de partir, six drapeaux sont enterrés. Le détachement gagne les Tuileries par le pont de Neuilly et les Champs-Élysées. Tout paraissait calme sur son passage, très calme... trop calme !

UN COUSIN DE BENJAMIN CONSTANT TÉMOIGNE²

Dans son journal, Jean-Victor de Constant-Rebecque, cousin de Benjamin Constant, 2^e sous-lieutenant avec rang de capitaine dans la compagnie du Vaudois Loys d'Orsan, relate presque heure par heure les événements qu'il a vécus du 8 août au 13 septembre 1792. Ce texte fut publié en 1792 par le comte d'Hérisson³.

Mercredi 8 août : « Ce soir nos officiers-majors apportent l'ordre de se tenir prêt à marcher la nuit à Paris. [...] Je m'habille, ferme ma chambre à clef. »

Constant-Rebecque et ses compagnons quittent « en silence » Courbevoie à 2 h du matin le jeudi 9 août. « Nous entrons en colonne dans le jardin du château (des Tuileries) ; on renforce les postes, et on nous place dans la cour des Suisses et dans l'hôtel de Brionne ; la journée se passe en alertes. M. de Montmollin⁴, qui vient d'arriver de Suisse, est reçu ce matin officier au régiment et porte un drapeau. Je passe la nuit dans l'hôtel de Brionne sur un matelas par terre avec Ernest et d'autres officiers. »⁵

La tension monte durant la journée du jeudi 9 août. Le jeune Napoléon *Buonaparte*, qui assistera à toute la tragédie en simple spectateur, remarque en parcourant les cafés ce jour-là « l'irritation extrême » qui règne partout : « La rage était dans tous les cœurs, elle se montrait sur toutes les figures, bien que ce ne fussent pas du tout des gens de la classe du peuple. »⁶

LA DISPROPORTION DES FORCES EN PRÉSENCE

Les Suisses et la gendarmerie sont officiellement aux ordres de Boissieu, maréchal de camp et commandant de la 17^e division militaire, ainsi que d'Antoine Jean Galiot, ci-devant marquis de Mandat, commandant général de la Garde nationale de Paris. Ce dernier n'exerce



Table des matières

PRÉFACE. – Honneur et fidélité.....	9
INTRODUCTION.....	11
Que s'est-il passé le 10 août ?	
À CHACUN SON RÔLE.....	13
Un cousin de Benjamin Constant témoigne	15
La disproportion des forces en présence.....	15
La veillée d'armes.....	16
La dernière revue de Louis XVI	18
Déclenchement des premiers tirs	22
Attaque et contre-attaque.....	23
Coup de théâtre à l'Assemblée	23
Les Suisses livrent un combat désespéré	24
Du combat au massacre : « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! » ...	25
Retour en arrière : comment en est-on arrivé là ?.....	26
Le service auxiliaire de France	
UN AMI DE TROIS SIÈCLES	33
Le sens d'une alliance sans cesse renouvelée	34
<i>Effectifs des troupes suisses en France à la veille de la Révolution</i>	36
Contenu des capitulations militaires	37
Un corps de prestige et un passage obligé pour les élites suisses... ..	38
Un service de France à réformer au plus vite.....	39
CRS pour : corps royal suisse de sécurité	40
Fonction et fonctionnement du colonel des Gardes suisses.....	41
Un pilier de l'Ancien Régime en France et en Suisse et un symbole du savoir-faire suisse	46
Composition du régiment des Gardes suisses	47
Le dernier argument du roi.....	48

Les soldats suisses pris dans la Révolution française

AU CŒUR DE LA TOURMENTE RÉVOLUTIONNAIRE	53
Des régiments essentiellement utiles sur le plan de la sécurité intérieure	53
Une présence contre-productive	54
Un 10 août qui se passe bien : les Suisses de la Bastille le 14 juillet 1789.....	56
Les troupes suisses sur sol français contribuent au maintien de l'état de droit.....	58
Les signes de faiblesse du régiment des gardes suisses	59
Reprise en main du service de France par le lieutenant général d'Affry.....	63
Lutttes au sommet pour le contrôle des gardes suisses.....	63

Place des Gardes suisses lors des grandes journées révolutionnaires

LES JOURNÉES D'OCTOBRE 1789.....	69
Un dilemme : au service du roi ou au service de France ?	71
Les Suisses à la Fête de la Fédération.....	72
Les effets différés de la première Fête de la Fédération.....	73
L'affaire de Nancy, un dommage collatéral de la Fête de la Fédération.....	74
De la journée des poignards à la fuite du roi	77
Une présence de plus en plus contestée.....	79
Un régiment en position d'attente	80
De la bonne utilisation des troupes suisses	83
La non-participation des Suisses à la fuite du roi à Varennes : pourquoi le roi ne s'est-il pas enfui avec sa Garde suisse ?.....	84
Le maintien du service auxiliaire de France.....	85
Les frères du roi tentent de priver Louis XVI de ses Suisses	86
La position attentiste de Louis-Auguste-Augustin d'Affry : préserver l'alliance franco-suisse à tout prix.....	88

L'isolement du régiment des Gardes suisses en 1792

UN SIGNE AVANT-COUREUR : LE DÉSARMEMENT DU RÉGIMENT D'ERNST À AIX-EN-PROVENCE EN FÉVRIER 1792 ET SES CONSÉQUENCES	91
La place des galériens suisses de Châteaueux	93
La première fête de la Liberté à Paris, le 15 avril 1792.....	95
Le maintien du service militaire des Suisses en France.....	95
Les projets de dissolution ou d'envoi aux frontières	98



Le Crépuscule de la Monarchie ou le sacrifice des Gardes suisses 291

Le refus des régiments suisses de ligne de participer activement à l'effort de guerre	103
L'inaction de la Diète des cantons suisses	105
Un service de France laissé à l'abandon par les Suisses	106
Un régiment divisé, affaibli et en sursis	107
L'absence et le départ de nombreux officiers	108

La chute des Suisses et de la monarchie en été 1792

LE LICENCIEMENT DE LA GARDE CONSTITUTIONNELLE : LES SUISSES DÉSORMAIS EN PREMIÈRE LIGNE.....	111
La journée du 20 juin 1792	111
Le piège se referme sur les Suisses	112
Les Suisses catalyseurs involontaires du mécontentement.....	113
Un régiment plus divisé qu'il n'y paraît.....	114
Les précautions prises par d'Affry.....	115
L'arrivée de quelques jeunes officiers idéalistes	115
La croyance au miracle du côté des royalistes	116

Le soulèvement de Paris lors de la journée du 10 août

LES DERNIERS PRÉPARATIFS	117
L'envoi d'un détachement en Normandie début août 1792.....	117
La journée du 10 août : tout sauf une surprise.....	118
Pétion attire les Suisses à Paris	118
Un fait méconnu : l'espionnage des Tuileries par des suisses	120
Des Suisses du côté des révolutionnaires : la lettre dénonciatrice du 8 août 1792	122
La famille royale se réfugie à l'assemblée.....	124
L'abandon de l'état-major	124
Les raisons d'une si faible défense.....	125
Les soldats suisses prêts à la reddition.....	126
Au petit matin du dernier jour	128

L'exploitation de la tragique journée

LES SUITES DU 10 AOÛT	131
Le sauvetage des Suisses	134
Justification officielle de la journée du 10 août	136
Commémorer le 10 août	138
Le temps des interrogatoires.....	138
Les massacres de septembre d'un point de vue suisse	140
Le massacre des officiers	142



Quelques précisions sur les Suisses tués à l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés.....	143
Le jugement et l'exécution du major Bachmann.....	144
Il faut sauver le soldat d'Affry.....	147
L'administrateur d'Affry retrouve son poste	150
L'acquittement définitif de d'Affry	150
Les pertes subies : entre mythe et réalité	151
Le sauvetage des gardes suisses prisonniers au Palais-Bourbon	153
Les répercussions politiques et diplomatiques en France	154
Les Suisses en état de choc.....	156
La fin d'une époque : la suspension de l'alliance	158
Le licenciement général des troupes suisses	159
L'ordre si tardif de la Diète de rapatrier les troupes suisses	162
La neutralité de la patrie en danger.....	163
Rôle de repoussoir contre-révolutionnaire	164
Les répercussions sur le plan intérieur suisse.....	165
Retour à la normale	166

Quand le 10 août devient un lieu de mémoire

QUE SONT DEVENUS LES RESCAPÉS ?.....	169
Au sujet des anciens gardes suisses en Vendée.....	173
Un temps d'oubli pour le souvenir cinglant d'un été meurtrier	176
Le moment de la revanche : la remise de la médaille du 10 août en 1817.....	177
L'élaboration de la mémoire : le récit-compilation de Pfyffer d'Altshofen en 1819.....	179
La construction en 1821 du Lion de Lucerne	183
La mémoire de la prise des Tuileries au cœur des Alpes suisses	184
Exploitation touristique et idéologique du Lion de Lucerne jusqu'à nos jours.....	185
La récupération par les milieux ultraconservateurs.....	186
La persistante occultation de la mémoire du 10 août à Paris.....	188
Conclusion générale.....	188

BIBLIOGRAPHIE.....	193
--------------------	-----

<i>Le Crépuscule de la Monarchie ou le sacrifice des Gardes suisses</i>	293
ANNEXES	195
Lieux de mémoire	195
Choix de films traitant de la journée du 10 août	197
Quelques témoignages inédits sur le 10 août	199
<i>Déposition du 10 août au soir</i>	199
<i>Pièces justificatives commentées du procès Bachmann</i>	201
<i>Présentation générale</i>	201
<i>Relation du 10 août par l'état-major du régiment des Gardes suisses</i>	201
<i>Commentaires de l'annexe consacrée à la relation du 10 août par l'état-major des Gardes suisses</i>	204
<i>Déposition volontaire du sergent Din, 21 août 1792</i>	207
<i>L'intérêt du document</i>	207
<i>Contenu de la déposition</i>	208
<i>Le déclenchement du combat du 10 août selon le sergent Din..</i>	209
<i>Interrogatoire de Joseph Chenaux, le 21 août 1792</i>	211
<i>Un cas particulier</i>	211
<i>L'interrogatoire de Pierre-Joseph Chenaux, le 21 août 1792</i>	211
<i>Extrait de l'interrogatoire du major Bachmann, le 25 août 1792</i>	213
<i>Commentaires</i>	215
<i>L'exécution de Bachmann</i>	216
<i>L'interrogatoire du « citoyen d'Affry », du 25 août 1792</i>	218
<i>Interrogatoire du lieutenant-colonel Jean-Frédéric-Roch de Maillardoz, du 25 août 1792</i>	222
<i>Notes sur le massacre de Jean Frédéric Roch marquis de Maillardoz (1727-1792)</i>	226
<i>Interrogatoire de l'aide-major Salis, le 25 août 1792</i>	227
<i>Commentaires</i>	229
<i>Interrogatoire du sous-aide-major Wild, le 25 août 1792</i>	230
<i>Commentaires</i>	231

<i>Le Mémoire du Lucernois Louis Zimmermann du 17 août 1792</i>	232
<i>L'interrogatoire du Lucernois Louis Zimmermann, le 25 août. Commentaires</i>	233 235
<i>Interrogatoire du Valaisan Joseph-Bernard Chaulet, le 25 août 1792</i>	235
<i>Commentaires</i>	237
<i>Autour de l'interrogatoire d'un officier habituellement présenté comme tué au 10 août</i>	237
<i>Interrogatoire du second lieutenant Simon de Maillardoz, le 25 août 1792</i>	238
<i>Commentaires</i>	240
<i>Interrogatoire de l'adjudant Allimann, le 25 août 1792</i>	241
<i>Commentaires</i>	243
<i>En complément : lettre de d'Affry au ministre de la Guerre Servan, 29 août 1792</i>	244
<i>Verdict d'acquiescement du « citoyen Daffry » du 18 octobre 1792</i>	244
<i>Un récit du combat du 10 août 1792 et de ses suites par le garde suisse Bruechet</i>	248
<i>Le combat du 10 août 1792 par le Garde Suisse Jacques Villard</i>	250
La médaille de la Fidélité Helvétique	253
NOTES	259
TABLE DES MATIÈRES	289